

## Thème 2. La France contemporaine - Géographie

### Question obligatoire

#### Comprendre les territoires de proximité (8 heures)

**Objectifs :** s'interroger sur ce que sont **les territoires de proximité** des lycéens et, à partir de là, des Français

étudier **le maillage territorial de la France et sa pertinence**

faire comprendre **les enjeux de la décentralisation** et le rôle nouveau de l'État et de ses représentants dans un contexte de déconcentration.

Une attention particulière est portée au **développement de l'intercommunalité**, aux transferts de compétences et aux modes de fiscalité.

**Notions :** Circonscription administrative, Décentralisation et Déconcentration, Fiscalité,, Intercommunalité, Réseau, Territoire

#### *Comment les citoyens perçoivent-ils leurs territoires ?*

*Qui sont les principaux acteurs des territoires de proximité et quelles relations de pouvoir entretiennent-ils entre eux et avec les citoyens ?*

*Quels sont les enjeux de l'aménagement des territoires de proximité et quels problèmes les acteurs des territoires doivent-ils résoudre et comment ?*

#### Séance 1. La commune, un premier territoire de proximité

**durée : 1h 30**

**Objectifs :** définir un territoire et mettre en évidence le rôle joué par la commune dans la gestion des territoires

**Notions :** territoire, territoire de proximité, quartier, commune

**Capacités et méthodes :**

Analyser des affiche

Prendre des notes

Utiliser le manuel comme outil de lecture complémentaire du cours

Développer un discours oral ou écrit construit et argumenté, le confronter à

d'autres points de vue

Participer à la progression du cours en intervenant à la demande du professeur

ou en sollicitant des éclairages ou explications si nécessaire

**Documents :** série de documents visuels en PP

*Qu'est-ce qu'un territoire de proximité ? Pourquoi la commune est-elle un territoire de proximité important pour les Français ?*

**cours dialogué**  
**mise en évidence de la notion de territoire de proximité par l'analyse de cartes d'élèves**  
**Montrer le caractère et mouvant des territoires de proximité**

**1. Espace vécu et territoire de proximité : à chacun son territoire (def p. 77)**

un **territoire de proximité** est avant tout un territoire personnel construit par ses pratiques et ses propres déplacements quotidiens ou fréquents : aller au lycée, aller au sport, aller au supermarché...  
C'est aussi un territoire aux contours flous et fluctuants qui évoluent dans le temps (en particulier avec l'accès à la mobilité)

**Cours dialogué**  
**changement d'échelle**  
**Définir ce qu'est un quartier et le sentiment d'appartenance collectif**

**affiche/fête de quartier + limites administrative du quartier/échelle d'intervention de la commune pour être au plus près des habitants**

**2. un espace partagé : le quartier**

Si tous les habitants d'un même quartier n'ont pas les mêmes pratiques, ni mêmes les habitudes, le sentiment d'appartenir à cet ensemble résulte de projets d'aménagement, d'initiatives qui nouent des solidarités : participer à une association sportive, culturelle , participer à des fêtes de quartier....Ainsi le quartier résulte de **pratiques collectives** qui peuvent construire une partie de l'identité des individus.  
Les limites d'un quartier sont , dans les grandes villes, définies par le conseil municipal pour rapprocher les hommes et femmes politiques des citoyens.  
Le quartier peut donc être défini à la fois comme une division administrative d'une ville et comme une échelle d'appropriation de la ville par ses habitants.

**cours dialogué**  
**affiche vogue des noix : sentiment d'appartenance à la commune**  
**vidéo : + schéma : les compétences du maire et du conseil**  
**capture écran du site Le Monde : la diminution du nom de communes**

**3. La commune : le cadre de vie quotidien des Français**

La commune est la plus petite **circonscription administrative** (def p. 67) ; fondée en 1789 elles succèdent aux paroisses du Moyen-Age. Elle est dirigée par un maire qui est un **agent de l'Etat** chargé de l'état civil et du maintien de l'ordre public.

La commune est aussi le **premier cadre politique** Le maire est élu par le conseil municipal qui est lui même élu par les citoyens au suffrage universel direct. Il est responsable de l'organisation des élections par lesquelles les citoyens peuvent s'exprimer comme acteurs et administrés. La commune gère aussi le logement, l'urbanisme, la culture. Cela explique l'attachement des Français à cet échelon. (voir schéma compétences communales p. 66)

On compte aujourd'hui 35 498 communes ; ce chiffre est en baisse ; en effet la mise en œuvre de réformes territoriales a fait baisser de plusieurs milliers le nombre de communes en deux ans (fusions intercommunales). Toutefois, ce chiffre représente environ 40% de l'ensemble des communes de l'UE, ce qui fait de cet émiettement territorial une spécificité française. 1 commune sur 2 compte moins de 400 habitants.

## Thème 2. La France contemporaine - Géographie

### Question obligatoire Comprendre les territoires de proximité (8 heures)

#### Séance 2. De nouveaux territoires : l'intercommunalité

**durée : 1h30**

**Notions :** territoire de proximité, commune, intercommunalité, EPCI, communauté de communes, pays, communauté d'agglomération, communauté urbaine, métropole

**Objectifs :** définir un territoire et mettre en évidence le rôle joué par la commune dans la gestion des territoires

**Notions :** territoire, territoire de proximité, quartier, commune

**Capacités et méthodes :**

- Analyser des affiches
- Prendre des notes
- Utiliser le manuel comme outil de lecture complémentaire du cours
- Développer un discours oral ou écrit construit et argumenté, le confronter à d'autres points de vue
- Participer à la progression du cours en intervenant à la demande du professeur ou en sollicitant des éclaircissements ou explications si nécessaire

**Documents :** série de documents visuels en PP

#### En quoi l'intercommunalité renforce-t-elle la solidarité entre les territoires de proximité ?

##### cours dialogué définir ce qu'est l'intercommunalité et ses enjeux analyse d'une courte vidéo

1. A quelles difficultés sont confrontés les maires des petites communes ? Pourquoi ?

Les maires des petites communes ne parviennent plus à entretenir ne parviennent plus à entretenir leur commune et donc à répondre aux besoins des habitants ; les raisons sont diverses : trop peu d'habitants (et donc trop peu de rentrée fiscales), territoire souvent étendue à gérer

2. Qu'est-ce que l'intercommunalité ? Quel en est l'intérêt ? Que forment ces communes ensemble ?

**L'intercommunalité** est la possibilité (offerte par la loi) pour les communes de s'associer pour mutualiser leurs moyens financiers et humains (personnel municipal : cantonniers...) afin de mettre en place des services de proximité qu'elles ne pourraient mener seules.

Ensemble, ils forment une **communauté de communes** qui gèrent un vaste territoire et population plus nombreuses

3. Quels services de proximité ont-ils pu mettre en place ensemble ?

Ils ont pu ainsi financer sur ce territoire : une piscine, un stade, une salle des fêtes, entretien des routes

4. A combien estime-t-on le nombre de petites communes ? Quelles difficultés rencontrent-elles ?

10 000 communes ont moins de habitants et ont peu de revenus

5. Quelle loi crée les communautés de commune ? Que permet-elle ?

La loi de 1992 (suivie d'autres) favorise l'intercommunalité et la création d'EPCI : Etablissements Publics de Coopération Intercommunale

ces différentes lois permettent aux communes de gérer ensemble : les déchets, l'eau, les écoles

6. Quels sont les objectifs du principe d'intercommunalité ?

Ce principe d'intercommunalité a pour objectif dans les campagnes de lutter contre la désertification ; dans les grandes aires urbaines, l'intercommunalité permet aussi de proposer des services, des équipements dont profite l'ensemble de la population de l'aire urbaine : aéroport, équipements culturels (Zenith), sportifs un grand stade... Cette évolution tient compte des mobilités des habitants qui dissocient leur lieu de résidence, de travail, de consommation, de loisirs...

7. Comment est géré un EPCI ?

Les communautés de communes ou autre EPCI disposent désormais de leur propre entité administrative : elles se composent de représentant issus des différents conseils municipaux qui composent l'EPCI

1. Qu'est-ce que l'intercommunalité (def p. 77) ?

L'intercommunalité est la possibilité (offerte par la loi) pour les communes de s'associer pour mutualiser leurs moyens financiers et humains (personnel municipal : cantonniers...) afin de mettre en place des services de proximité qu'elles ne pourraient pas mener seules : piscine, stade, salle des fêtes, entretien des routes, gestion des déchets, gestion de l'eau... Aujourd'hui 85% de la population française est concernée par l'intercommunalité car elle est devenue nécessaire pour assurer le développement des territoires de proximité et remédier au morcellement communal français (35 498 communes) ; L'intercommunalité tient compte des nouveaux de vie des français qui dissocient leur lieu de résidence, de travail, de consommation, de loisirs...

**cours dialogué analyse d'images sur les différents types d'EPCI /  
évocation des transferts de compétences**

2. Différents types d'EPCI : des espaces de projet pour et par les citoyens

Les différentes lois adoptées depuis 1992 définissent différents types d'EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) pour créer plus de solidarité entre les territoires. On distingue :

<b>Communautés de communes</b> (groupés en pays dans les zones rurales - def pays p. 74)	<b>Communautés d'agglomération</b> dans les zones urbanisées	<b>Communautés urbaines</b>	<b>Métropole</b>
Elles regroupent plusieurs communes (sur un territoire d'un seul tenant et sans enclave) formant un ensemble de 15 000 habitants	Elles associent plusieurs communes (...) regroupant plus de 50 000 habitants	Elles regroupent plusieurs communes (...) formant un ensemble de plus de 500 000 habitants	Elles rassemblent plusieurs communes formant un ensemble plus de 650 000 habitants.

**cours dialogué**  
**mise en évidence des services et projets communs menés par les EPCI**  
**Les transferts de compétences**  
**vidéo sur le quartier Manufacture**

L'intercommunalité permet aux communes de se regrouper soit pour assurer et financer certaines prestations : ramassage des ordures ménagères, assainissement, transports urbains...), soit pour élaborer des projets de développement économique, d'aménagement ou d'urbanisme (quartier Plaine Achille - Manufacture à Sint-Etienne).

**cours dialogué**  
**Analyse affiche**  
**Montrer la volonté des EPCI de créer une identité locale**

Les EPCI cherchent à donner une identité nouvelle aux citoyens grâce à des campagnes de communication lors de grands travaux d'aménagement ou grâce à des manifestations festives rassemblant la population (classement de la maison de la culture de Firminy au patrimoine mondial de l'UNESCO). Toutefois les citoyens n'élisent pas directement les responsables des EPCI ; ce nouveau niveau d'administration ajoute une complexité qui peut créer une confusion dans la population.

## Thème 2. La France contemporaine - Géographie

### Question obligatoire Comprendre les territoires de proximité (8 heures)

#### Séance 3. Communes, Intercommunalité, départements, Régions : Un mille feuille administratif peu lisible

durée : 1h30

**Notions :** territoire de proximité, commune, intercommunalité, région, département, décentralisation, loi Notre

**Objectifs :** Montrer les impacts de la loi NOTRE sur le fonctionnement des territoires de proximité comme les régions

**Capacités et méthodes :**

- Analyser des affiches
- Prendre des notes sur un document vidé
- Utiliser le manuel comme outil de lecture complémentaire du cours
- Développer un discours oral ou écrit construit et argumenté, le confronter à d'autres points de vue
- Participer à la progression du cours en intervenant à la demande du professeur ou en sollicitant des éclairages ou explications si nécessaire

**Documents :** série de documents visuels en PP

#### Le découpage administratif actuel est-il pertinent ? Que va changer la réforme territoriale ?

image sur le mille feuille administratif  
Analyse de la vidéo : dessine moi l'eco

#### Exercice 1. Des régions moins nombreuses aux compétences élargies

1. Complète le tableau suivant permettant de montrer comment a évolué le statut des régions depuis 1955

1955	1982	2016
Création des régions	Lois de <b>décentralisation</b> (p. 71) : les régions deviennent des <b>collectivités territoriales</b> (comme les communes et départements - def p. 67), transfert de compétences de la part de l'Etat  conseil général élu au suffrage universel direct pour 6 ans qui choisit ensuite le président du conseil régional de 22 à 13 région	passage de 22 à 13 régions (regroupement de certaines comme Auvergne et Rhône alpes) pour : avoir des dimensions équivalentes à celles d'autres pays européens mieux maîtriser les dépenses d fonctionnement

2. Quelles sont les compétences des régions ? Complétez le tableau ci-dessous pour répondre

Développement économique	Enseignement et apprentissage	Emploi et formation professionnelle	logement	transports	environnement
aides versées aux	financement de	financement des	financement de	gestion des	entretien des

entreprises (faciliter leur installation sur le territoire, l'innovation, leur développement à l'international	la construction et de l'entretien des lycées et CFA	maisons de l'emploi et de formations	logement sociaux	TER	parcs naturels régionaux (def p. 75)
---	---	--------------------------------------	------------------	-----	--------------------------------------

*3. Quelles sont les principales mesures de la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) pour les régions ?*

elle précise les compétences des régions et supprime des compétences en doublon entre régions et départements

elle transfère de compétences des départements vers les régions ; elles sont désormais :

- seules à gérer les transports scolaires interurbains
- seules à verser des aides directes aux entreprises

*4. De quelles ressources disposent les régions pour assurer la gestion de leur territoire ?*

dotations de la part de l'Etat

impôts sur les entreprises qui réalisent plus de 500 000 de chiffres d'affaire (**fiscalité def p. 80**)

aides de l'UE

emprunt

*5. Quel sort devraient connaître les départements ?*

A terme certains départements devraient disparaître (fusionnant avec les **métropoles** -voir cours précédents ou les **fédérations intercommunales**

**1. Des régions moins nombreuses aux compétences élargies**

Depuis 1982 et les lois **décentralisation (def. p. 71)**, les territoires de proximité que sont les régions et les départements se sont vus attribués de nombreuses compétences de la part de l'Etat ; l'Etat n'est plus le seul décideur du développement local (voir question 1)

Les régions assument de nombreuses compétences (voir question 2). Pour cela, elles disposent de nombreuses ressources (question 4).

La réforme territoriale engagée depuis 2014 se traduit par un redécoupage des régions et des transferts de **compétences** (questions 3). A terme certains départements devraient disparaître (fusionnant avec les **métropoles** -voir cours précédents ou les **fédérations intercommunales**). La France compte désormais 13 régions et 101 départements. Les compétences des régions se sont vues renforcées

**2. De nombreux outils pour mener et coordonner les politiques d'aménagement**

L'Etat et les régions s'engagent mutuellement à élaborer et à financer conjointement des projets importants pour renforcer la compétitivité, la cohésion interne et l'environnement des territoires. Cette coopération prend la forme d'un **contrat de projet Etat-Région** valable 7 ans.

Les territoires de proximité élaborent des outils pour essayer de gérer au mieux leurs territoires et coordonner leurs actions ; ces outils sont négociés et s'articulent à différentes échelles ; parmi eux on peut citer le **SCOT** (schéma de cohérence territoriale - outils de planification pour coordonner les différentes politiques autour d'un territoire) (def p. 75)

Toutes les communes doivent aussi élaborer un **PLU (Plan Local d'Urbanisme)** dans le respect des SCOT.

### Exercice 1. Des régions moins nombreuses aux compétences élargies

1. Complète le tableau suivant permettant de montrer comment a évolué le statut des régions depuis 1955

1955	1982	2016

2. Quelles sont les compétences des régions ? Complétez le tableau ci-dessous pour répondre

Développement économique	Enseignement et apprentissage	Emploi et formation professionnelle	logement	transports	environnement

3. Quelles sont les principales mesures de la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) pour les régions ?

4. De quelles ressources disposent les régions pour assurer la gestion de leur territoire ?

5. Quel sort devraient connaître les départements ?



## Thème 2. La France contemporaine - Géographie

### Question obligatoire Comprendre les territoires de proximité (8 heures)

#### Séance 4. La place de l'Etat et des citoyens dans la gestion des territoires de proximité

**durée : 1h**

**Notions :** territoire de proximité, commune, intercommunalité, région, département, décentralisation, déconcentration, fiscalité, cohésion territoriale

**Objectifs :** Montrer le rôle de l'Etat dans la gestion des territoires de proximité ainsi que le rôle croissant joué par les citoyens

**Capacités et méthodes :**

- Analyser des données chiffrées
- Prendre des notes sur un document
- Utiliser le manuel comme outil de lecture complémentaire du cours
- Développer un discours oral ou écrit construit et argumenté, le confronter à d'autres points de vue
- Participer à la progression du cours en intervenant à la demande du professeur ou en sollicitant des éclairages ou explications si nécessaire

**Documents :** série de documents visuels en PP

*Quel rôle joue l'Etat aujourd'hui dans la gestion des territoires de proximité ?  
Quelle place occupent les citoyens ?*

#### 1. Entre déconcentration et intervention

Depuis le début des années 1990, l'Etat mène une politique de **déconcentration** (def p. 81) : les ministères situés à Paris mettent au point et contrôlent des politiques nationales mais ce sont les services de l'Etat<sup>1</sup> qui mettent en œuvre au niveau local les politiques nationales : ces services sont sous la responsabilité des préfets de régions et de départements et doivent coopérer avec les services des conseils régionaux et départementaux.

L'Etat peut financer certains projets en partenariat avec les collectivités territoriales mais il joue aussi un rôle essentiel dans les ressources des collectivités locales ; ces dernières proviennent de la **fiscalité** locale - def p. 81 - perçue sur les revenus des ménages et des entreprises mais aussi de dotations et subventions de l'Etat ; mais l'Etat a pour devoir de maintenir une certaine équité en veillant à aider les régions qui perçoivent moins d'impôts (entreprises moins ombreuses, population à plus faibles revenus).

L'Etat continue d'intervenir et veille à une certaine équité dans l'organisation des territoires de proximité (**cohésion territoriale - def p. 69**) ; ainsi l'Etat cofinance (avec les collectivités locales) des projets locaux de développement des transports et équipements : haut débit, Ligne à Grande vitesse (LGV)

#### 2. Des citoyens de plus en plus impliqués dans les gestions des territoires de proximité

<sup>1</sup> Depuis le décret du 16 février 2010, les directions régionales ne sont plus qu'au nombre de **huit** : direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (**DIRECCTE**) ; direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (**DREAL**) ; direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (**DRJSCS**) ; direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (**DRAAF**) ; direction régionale des affaires culturelles (**DRAC**) ; direction régionale des finances publiques ; rectorat d'académie ; agences régionales de santé (**ARS**).

les comités de quartier et les associations de citoyens s'occupent de l'intérêt des habitants et de l'animation des quartiers (cours de soutien scolaire, activités sportives...) ; leurs représentants peuvent participer au conseil et infirmer les élus de leurs actions.

Depuis 2002 et la loi sur "**la démocratie de proximité**", des conseils de quartier se sont mis en place dans les communes de 20 000 habitants : les habitants peuvent faire y faire des propositions aux élus. ..

Les élus des collectivités locales cherchent à mobiliser les habitants. A Firminy, depuis 2008, les habitants des différents quartiers participent aux choix budgétaires sur des projets. Les jeunes sont aussi mobilisés dans des conseils municipaux (de jeunes ou d'enfants) ; la mairie soutient l'action de jeunes porteurs de projets.

Au delà des citoyens les projets locaux associent acteurs publics et privés (entreprises) ; il s'agit en effet de favoriser la compétitivité des territoires et les entreprises participent à cette dynamique : ainsi dans les chambres de commerce et d'industrie, les collectivités territoriales sont représentées.